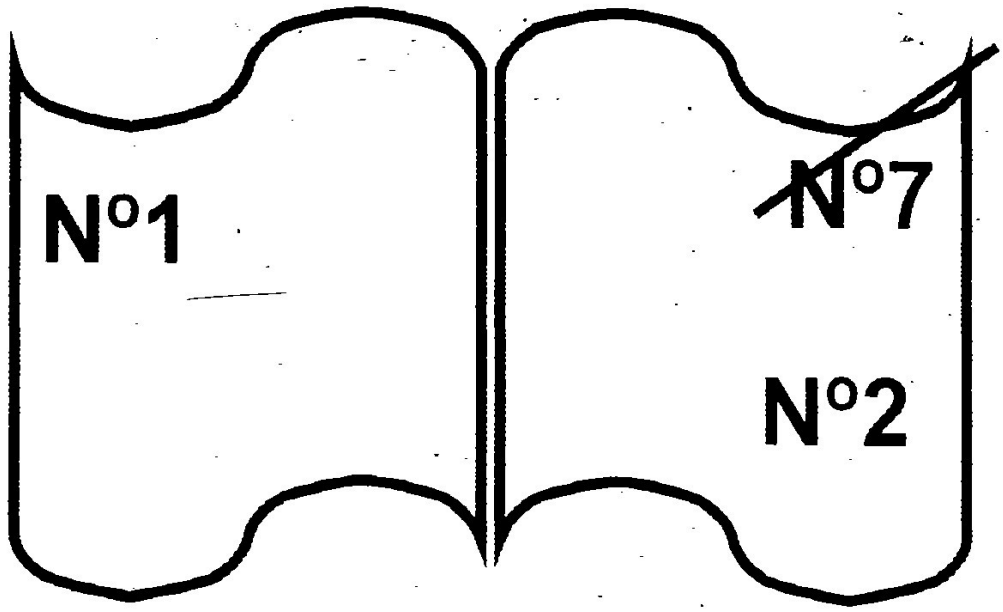

WRONG EDITION NUMBER

THE STANDARD

EDITORS AND PROPRIETORS: M. S. & E. F. MULHALL

Published every morning, at the "Standard" printing-office. Subscription, $25 per month.—Advertisements received until 3 p.m.: not exceeding 6 lines, inserted three times for $5, or $30 a month. Single copies, $2.—Calle Belgrano, 72 & 74.

Friday 5th September 1862. BUENOS AYRES. No. 120

MAUA BANK

Calle Cangallo Nos. 103—103

Interest for the current month

In account current, ordy. money 4 per cent.

Deposits fixed for 3 months 5 per cent.

Buenos Ayres July 1st 1862.

P. P. MAUA & Co.

Wm Lister Secretary.

THE LONDON AND MARINE INSURANCE COMPANY.

Incorporated by Royal Charter and Government Act of Parliament.

Directors:

The Hon. Thomas Farrer, M.P. Deputy Chairman.
" Edmund Boyle.
" Lawrence Heyworth.
" Charles Lushington.
" Thomas Sutherland.
" Thomas Wilson.
" James Farquhar.

Marine Insurances only.

Notice.

The undersigned has the honour to inform the public that he has established himself in this city as Notary Public, and hopes that his long experience in the Notarial profession will enable him to merit a share of the public patronage.

All business entrusted to him will be attended to—

ANGELETO FISHER.

Buenos Ayres, 1st July 1862.

Notice.

The undersigned has the honour to inform the public that he has established himself in this city as Notary Public, and hopes that his long experience in the Notarial profession will enable him to merit a share of the public patronage.

All business entrusted to him will be attended to—

FRANCISCO FISHER.

Buenos Ayres, 1st July 1862.

Notice.

The undersigned has the honour to inform the public that he has established himself in this city as Notary Public, and hopes that his long experience in the Notarial profession will enable him to merit a share of the public patronage.

All business entrusted to him will be attended to—

ANGELETO FISHER.

Buenos Ayres, 1st July 1862.

NOW LOADING AT BOYNE & SMITH'S SHIP BLOCKS.

For Antwerp,

The fine American ship *Montrose*,

400 tons, A. Hooper, Master.

Consignees—Messrs E. Barge and Co.

The cabin has been

For Liverpool,

A splendid fast sailing

Coastiger ship, *Ocean Bird*,

The Swedish barque *Hector*,

300 tons, Captain Jan Wright.

Consignees, Messrs Lumb Bros and Co.

For Valparaiso.

Having despatch

Scotia,

Of 300 tons,

Consignees Messrs Bevans & Schiaffino.

For further particulars are respectfully requested to the Owners, who will supply

to—

BEVANS & LUMB

Ship Brokers and Commission Agents, &c.

China & Glass Ware

Of every description

Tea set

Breakfast

Tea Ca

Dinner

Decanters

Tumbl

3

COMMISSION & STEAM-BOAT AGENCY OFFICE OF BERNALT GARZONA

50 Reconquista.

—o—

For Montevideo

Touching at Colonia,

The New Steamer *Montevideo*,

Will leave on the 6th inst. and return every Tuesday and

Fares.

Cabin ..... 16 pesos

Deck 8

Children under 10 years 8

Servants 8

Cabin ..... 6 pesos

Deck 4

Steerage 2

For Rosario,

Touching at Las Conchas, San Fernando, La Plata, Ensenada, Barracas, and Quilmes.

Trips to Rosario will be made

Passengers

Cabin

Deck

Children under 10 years

Servants

Cattle

Horses

Carriages

Steerage

Horses and Cattle

Goods

Passengers

Cabin

Deck

Children under 10 years

Servants

Cattle

Horses

Carriages

Steerage

Horses and Cattle

Goods

For Paraguay

Touching at Rosario, Paraná, Corrientes, Bella Vista, Goya, Empedrado, Santa Lucia, Sauce, Curuzu Cuatia, Mercedes, Monte Caseros, Restauracion, Bella Vista, Itaqui, Uruguayana, Yapeyu, Alvear, Santo Tome, Apostoles, Candelaria, Santa Ana, Posadas, Corpus, Santa Maria, Santa Rosa, Villa Rica, Concepcion, Pilar, Humaita, Curupaity, Asuncion.

The Paraguay will receive packet

Goods and

The Steamer will leave Buenos Ayres on the 10th inst. at 10 o'clock a.m. and return from Asuncion on the 25th inst. at 10 o'clock a.m.

In order to facilitate the Passengers, the Steamer will leave Buenos Ayres on the 10th inst. at 10 o'clock a.m. and return from Asuncion on the 25th inst. at 10 o'clock a.m.

James Lumb

For Asuncion,

Touching at Rosario, Paraná, Corrientes, Bella Vista, Goya, Empedrado, Santa Lucia, Sauce, Curuzu Cuatia, Mercedes, Monte Caseros, Restauracion, Bella Vista, Itaqui, Uruguayana, Yapeyu, Alvear, Santo Tome, Apostoles, Candelaria, Santa Ana, Posadas, Corpus, Santa Maria, Santa Rosa, Villa Rica, Concepcion, Pilar, Humaita, Curupaity, Asuncion.

The Paraguay will receive packet

Goods and

The Steamer will leave Buenos Ayres on the 10th inst. at 10 o'clock a.m. and return from Asuncion on the 25th inst. at 10 o'clock a.m.

In order to facilitate the Passengers, the Steamer will leave Buenos Ayres on the 10th inst. at 10 o'clock a.m. and return from Asuncion on the 25th inst. at 10 o'clock a.m.

James Lumb

For Cayalá

on Monday, Rosario, Paraná, Corrientes, Asuncion and all the intermediate ports of Road.

The New Steamer *Montevideo*,

Will leave from Calle Cangallo, Lighters and Boats for passengers for which can be in readiness to receive them.

Fares.

Cabin ..... 16 pesos

Deck 8

Children under 10 years 8

Servants 8

Cattle 4

Horses 4

Carriages ..... 12 do

Steerage 2

Steerage passengers must find their own provisions.

Children under 10 years 4

Servants 4

Steerage 2

ALLIANCE INSURANCE COMPANY OF LONDON.

Capital £2,000,000 sterling.

Board of Direction.

Sir Rainey Hill, Bart.

James

Benjamin

Charles

Edward

Edward

Henry

Thomas

Thomas

Thomas

THE STANDARD.

"SIR, FALSE ACHMAN, SIT THOU NON ANDEM DICERE". (Cicero)

FRIDAY, SEPTEMBER 5th, 1862

Congress—Senate.

The session of yesterday showed a spirit of opposition towards the lower Chamber. The amendment in the Commercial Code, ascribing as authorship to Dr. Sarsfield and Acevedo, which the Deputies threw out, is insisted on by the Senate *unanimously*. The suppression of Arts. 1 and 2 in the Bill of Public Lands was also negatived by this Chamber, in a large majority. It seems that the Deputies are inclined to modify every measure passed by the Senators, and their latter refuse to amend their vote. The question in the Commercial Code is very trifling, but Arts. 1 & 2 of the Lands Bill contain the marrow of it, and we think the Senate quite justified in resisting the mutilation.

Art. 71 of the Const. orders that these amendments must be again submitted to the Deputies who, if they have two-thirds of the Chamber, of the original idea, will return the bills to the Senate. The latter, by a majority of two-thirds, ultimately decide the question.

Who was Santa Rosa?

Many of our readers have demanded some particulars regarding the paroxesm of this contest; fearing the festival which would bring us bad weather, as usual, we avoided the subject. Strange, however, the day of tempest has passed off quietly, the people ascribing this to the Saints good pleasure at the consolidation of peace and federalization of Buenos Aires.

Isabel Flores was born in Lima, April 30th 1583, of Spanish parents, Gaspar Flores and Maria de Oliva. Such was the history of their infant features, that her mother gave her the epithet of Rose, by which name she was afterwards immortalized. At this time Philip II was king of Spain, and the shepherd-boy of Roncesvalles wore the Papal tiara, as Sixtus V. The "data" of our hero's life are well authenticated, and are skeptical though we be of miraculous stories, he following statements are credible. At five years of age she cut off her hair, and made a vow of celibacy in imitation of Catherine of Sienna. Having refused all offers of marriage, she enrolled herself in the 3rd order of St. Dominic (1606) in the chapel of El Rosario, being then 20 years old. She commenced a life of rigid fasting and self-subjugated penance, which carried to such excess, even wearing a crown of thorns and scourging her body, that her health gave way and she died a martyr to extravagant mortification at the early age of 32

While divines do not advise an imitation of these unmeasured devotions, the faithful of Lima entertain a grateful reverence for her memory. They ascribe to her intercession, during lifetime, the rescue of their city from eminent peril in 1615. A Dutch fleet, after being repulsed by the Armadas of Chile, touched at Callao. Lima was filled with terrors, and Rose, like another Maid of Orleans assembled the women in defence of their altars. But the Dutch weighed anchor and the danger vanished. Hence Rose is represented with an anchor in her hand.

Like most contemplative people, the maiden fancied spiritual communings with the Deity, and wore a ring made by her brother, in emblem of a celestial union. The traveller sees in the church of St Dominic, Lima, under whose shadow Rose was born, a bronze tablet with the inscription "Lord! behold thy slave, I am thine and will be so forever." This commemorates the scene of one of those raptures.

There is an anecdote about a quarrel between the Saint and a nightingale, which took place every evening; but we regard it as a childish idea. On the 24th August 1617 she breathed her last, and immediately the news spread like a panic "Rose is dead! The whole city besieged the house where she lay, and the vice-roy was obliged to send his guard to keep order, such was the anxiety to get some of her garments as relics. In the evening her corpse, the Rimac on immense crowd, on the shoulders of the Canons, to the convent of Rosario. The vice-roy decreed her public honors during 2 days; Two years later, her remains were translated to the Cathedral, where they repose near the high altar. Clement IX received favorably the petition for Rose's beatification, which had been first submitted to the preceding pontiff Urban VIII, and the Bull was read in St Peter's, amid great pomp, on April 15th 1668. Finally Clement X decreed honors to St Rose, the first saint and Patroness of the New World. Her devotion is general through France, Italy, Spain and Poland. The 30th August is set apart for her festival in the Kalendar, on which day a splendid procession parades the streets of Lima in honor of the beatified maiden.

The Federalization Law.

At the hour of going to press, we do not yet know what result we may have to report in a stepress of the debate in the Pro. Senate. The wisdom of they will make up their minds to cave wordy orations, will be very close, and no one can positively state whether the Ayes or Noes have it. Of course, B. Aires will absolutely refuse to be expelled, but the rage or enthusiasm of the diminutive opposition. The will of the People is already known, and whatever paper formalities or nominal amendments take place, the Capitulos will remain. It may be that the federalization of the city will be preferred, and if our local Chambers accept with a good grace either of the measures proposed by government, we will not murmur, but bow to the will of the majority.

Meantime the law passed by Congress has many able advocates in the Senate, and the unanimous rejection of the committee report is accordingly a flattering tribute to the wisdom of the divided sentiments of the House. The opposition admit 9, of the 24 Senators, to be for Federalization, and the difference of 3 are sceptical though we be of impracticable wishes, be followed, as statements are credible. At five years of age she cut off her hair, and made a vow of celibacy in imitation of Catherine of Sienna. Having refused all offers of marriage, she enrolled herself in the 3rd order of St. Dominic (1606) in the chapel of El Rosario, being then 20 years old. She commenced a life of rigid fasting and self-subjugated penance, which carried to such excess, even wearing a crown of thorns and scourging her body, that her health gave way and she died a martyr to extravagant mortification at the early age of 32

While divines do not advise an imitation of these unmeasured devotions, the faithful of Lima entertain a grateful reverence for her memory. They ascribe to her intercession, during lifetime, the rescue of their city from eminent peril in 1615. A Dutch fleet, after being repulsed by the Armadas of Chile, touched at Callao. Lima was filled with terrors, and Rose, like another Maid of Orleans assembled the women in defence of their altars. But the Dutch weighed anchor and the danger vanished. Hence Rose is represented with an anchor in her hand.

Like most contemplative people, the maiden fancied spiritual communings with the Deity, and wore a ring made by her brother, in emblem of a celestial union. The traveller sees in the church of St Dominic, Lima, under whose shadow Rose was born, a bronze tablet with the inscription "Lord! behold thy slave, I am thine and will be so forever." This commemorates the scene of one of those raptures.

There is an anecdote about a quarrel between the Saint and a nightingale, which took place every evening; but we regard it as a childish idea. On the 24th August 1617 she breathed her last, and immediately the news spread like a panic "Rose is dead! The whole city besieged the house where she lay, and the vice-roy was obliged to send his guard to keep order, such was the anxiety to get some of her garments as relics. In the evening her corpse was borne, through an immense crowd, on the shoulders of the Canons, to the convent of Rosario. The vice-roy decreed her public honors during 2 days; Two years later, her remains were translated to the Cathedral, where they repose near the high altar. Clement IX received favorably the petition for Rose's beatification, which had been first submitted to the preceding pontiff Urban VIII, and the Bull was read in St Peter's, amid great pomp, on April 15th 1668. Finally Clement X decreed honors to St Rose, the first saint and Patroness of the New World. Her devotion is general through France, Italy, Spain and Poland. The 30th August is set apart for her festival in the Kalendar, on which day a splendid procession parades the streets of Lima in honor of the beatified maiden.

The Federalization Law.

At the hour of going to press, we do not yet know what result we may have to report in a stepress of the debate in the Pro. Senate. The wisdom of they will make up their minds to cave wordy orations, will be very close, and no one can positively state whether the Ayes or Noes have it. Of course, B. Aires will absolutely refuse to be expelled, but the rage or enthusiasm of the diminutive opposition. The will of the People is already known, and whatever paper formalities or nominal amendments take place, the Capitulos will remain. It may be that the federalization of the city will be preferred, and if our local Chambers accept with a good grace either of the measures proposed by government, we will not murmur, but bow to the will of the majority.

Meantime the law passed by Congress has many able advocates in the Senate, and the unanimous rejection of the committee report is accordingly a flattering tribute to the wisdom of the divided sentiments of the House. The opposition admit 9, of the 24 Senators, to be for Federalization, and the difference of 3 are sceptical though we be of impracticable wishes, be followed, as statements are credible. At five years of age she cut off her hair, and made a vow of celibacy in imitation of Catherine of Sienna. Having refused all offers of marriage, she enrolled herself in the 3rd order of St. Dominic (1606) in the chapel of El Rosario, being then 20 years old. She commenced a life of rigid fasting and self-subjugated penance, which carried to such excess, even wearing a crown of thorns and scourging her body, that her health gave way and she died a martyr to extravagant mortification at the early age of 32

While divines do not advise an imitation of these unmeasured devotions, the faithful of Lima entertain a grateful reverence for her memory. They ascribe to her intercession, during lifetime, the rescue of their city from eminent peril in 1615. A Dutch fleet, after being repulsed by the Armadas of Chile, touched at Callao. Lima was filled with terrors, and Rose, like another Maid of Orleans assembled the women in defence of their altars. But the Dutch weighed anchor and the danger vanished. Hence Rose is represented with an anchor in her hand.

Like most contemplative people, the maiden fancied spiritual communings with the Deity, and wore a ring made by her brother, in emblem of a celestial union. The traveller sees in the church of St Dominic, Lima, under whose shadow Rose was born, a bronze tablet with the inscription "Lord! behold thy slave, I am thine and will be so forever." This commemorates the scene of one of those raptures.

There is an anecdote about a quarrel between the Saint and a nightingale, which took place every evening; but we regard it as a childish idea. On the 24th August 1617 she breathed her last,

gratuitous and uncalled-for an attack on the whole mercantile body never, probably, since newspapers came in vogue, has been seen. The mercantile community is not be pushed across, as our colleague seems to think, in all political matters, and is more powerful than even the Government itself, in some matters, and the principal cause of the popularity of the present Government is the great respect it pays to mercantile commercial matters, to the exclusion of every thing else.

So long as General Mitre is guided by the wishes of the merchants, and he will find his Cabinet respected both at home and abroad. We have every confidence in his sound judgment, and feel not his falling into such infatuated notions as our aristocratic morning colleague.

Since the days of Rosas, calls Mayo has never been repaired; at least, so we are informed by a merchant residing in that quarter of the Municipality, it appears to dislike carrying out any of Rosas measures, for fear of displeasing the "Tribuna", therefore this street is never to be again mended. People who drive in carriages have to get out and walk when they arrive at a certain part of the street; this it will be agreed, is good for their health. Around about town there are many streets in the same state, which now and then afford some excellent exercise to our carriage loving friends. The Municipal fathers deserve praise for the ingenuity of the idea, and by next year, if the Municipality is supported, some well learnt that the municipal, snake, cess pools, &c., of Buenos Ayres, are sanitary institutions of this enlightened city.

Lancashire relief.

Great calamities call for vigorous remedies; the Lancashire distress from sympathy with the North, is not local, but only insufficient for the requirement. Hundreds upon hundreds of operatives are thrown out of employment, by the fratricide war of the U. States; the hot-headed Yankees have been scraped together by years of wealth and are now expensive, and many industrious manufacturers can have no one to the dire misery, death, by starvation, of a thousand families.

Another winter is close at hand in England, with no distinct prospect of cessation of the war, and the Lancashire sufferings nothing but a mockery before them. But in Buenos Aires a more wealthy people, and a country which has had its bad harvests relieved by the liberality of foreigners, is indebted. All honor to those who have come to the rescue of their suffering countrymen, and we feel sure that the example of the British community here will give the British clerks will be ready to give their own. A collection of our British community here will be opened for the purpose, and we doubt not that in a day or two they will severally be called upon, and then they will have the pleasure of testing their munificence by liberally contributing funds. No appeal is necessary, but below our names are given the names of the committee of management, to whom we may remit our purse, to contribute to their necessities. L. L.

Immigration.

Veritas stuffing

Yet but a few days elapsed a question on immigration, by us, but with the best of intentions, by how unwilling it is to *undertake* emigration. If Veritas had taken the trouble to read the article on the supposed arrival of a few troublesome, wind in the mane of Mercy Bros. Circus, some of which, by the bye, the *Tribuna* (a journal hostile to foreign newspapers, we can by no means say) is ready to supply in detail, and which, by the bye, is only Veritas and his friend Mr. Torres, for the former is not in the habit of reading the articles in the minor reads as in Australia (if not he can be easily convinced that the immigrants are much cheaper at 6 pounds, and nearly all with the passage money on their backs; for which self-respecting servants are on the street corners of Melbourne, Sydney, &c.

But, to return to the former, I said take on myself the responsibility to announce the arrival of 2000 immigrants by the 1st September, and by the subsequent

Paralysation.

Buenos Aires éprouve dans ce moment une sensible paralysation d'affaires, qui a pour cause; 1.° l'état d'incertitude où l'on se trouve respectivement à la tournure que prendront les affaires politiques du pays; 2.° La morte-saison; 3.° et en fin la guerre des Etats-Unis que nous nous imaginions devoir promptement se terminer, et qui d'après les dernières nouvelles a l'air de devoir se prolonger encore pendant un certain temps.

La première cause de cette suspension d'affaires, peut aisément disparaître, et pour cela il faudrait que certaines notabilités s'abstinssent de faire au Gouvernement une opposition systématique qui n'aboutirait qu'à retarder l'organisation définitive de la République Argentine.

Le 17 de ce mois vont avoir lieu les élections de Président et de vice-Président de la République Argentine.

Nous ne mettons pas en doute que la candidature du Général Mitre récolte la majorité des votes pour la Présidence, Nous étrangères, nous n'aurons qu'à nous féliciter de cette nomination

D'après nous, Mitre est le seul homme qui puisse organiser la République et les procurer une longue paix, grâce à laquelle le commerce, les arts et l'industrie prospéreraient dans ce pays. Il est homme de talent et les services qu'il a déjà rendus, nous font augurer que sous son gouvernement, l'étranger inhabitant pourra se livrer en toute sureté à ses travaux.

Le 17 de ce mois nous saurons à quoi nous en tenir.

Quant à la guerre civile des Etats Unis nous ne pouvons pas prévoir quelle sera sa durée. Nous faisons des vœux pour que "la Sainteage" nous porte l'heureuse nouvelle d'une prompte solution de cette lutte fratricide.

Tout porte à croire que d'ici à un mois ou deux, les affaires reprendront activement. L'arrivée des lames de cette année au marché, l'acontinuation définitive du gouvernement de la République, une bonne nouvelle de l'Amérique du Nord, produiraient une réaction avantageuse, et alors bien des employés sans place, des ouvriers sans travail, qui circulent actuellement dans les rues de cette capitale, traverseront de bon cœur ces

A. D.

Les chambres et el peuple.

La forme représentative dans le Gouvernement possède un secret caché, qui est celui d'établir la grande distinction entre la liberté et la tyrannie; c'est à dire que les élus du peuple font les lois, pendant tout le temps de l'autorité octroyée et ils servent seulement comme organes de la volonté populaire.

Si ces députés dressent sans mandat que le peuple leur a confié, et prétendent s'ériger en maîtres de ses destinées, quand qu'ils ne soient que représentants, ceci s'appelle dans tous les pays du monde *usurpation* et le gouvernement représentatif dégénère & se convertit en une oligarchie odieuse.

Ici, dans cette République, on veut d'étouffer la voix du peuple et de livrer les destinées de la Nation comme cadeau à quelques individus, qui n'ont point été choisis pour traiter la question *capitale*, si non qui ont été nommés et la sont à coups de balles, les armes dans quelques mauvais moments de paysanne et quand personne n'allait voter.

Jusqu' à present la presse du pays nie que non s emettions dans le peu de du peuple, mais les élections de Dimanche, donnant 100 pour 100 au majorité, feront cesser ce donet: parlo san sur plus, de la pétition du commerce Etranger contre les chambres, & nous pour nous dire que *le peuple* est avec nous.

A peine lorsque de Dimanche chercher est-il d'obtenu, quand la comission du Senat Provincial rejette la loi de la fédéralisation, présentée par la séance du Congrès, du Ministere, du commerce du corps Diplomatique étranger, pour ratifier les idées de *Tribuneros*.

Pen-être les chambres acceptent-elles de bonne grace ce qui s'opposent aux votes de Dimanche, comme si 5000 citoyens étaient autant de zeros? nous espérons que Messieurs les Députés et senateurs, voudront bien avant de se mettre en tourtes bottes à lavahaise du peuple, réfléchir sur la responsabilité qui pesera sur eux; ils se rappelleront aussi que dans les Républiques le *ultima ratio regum* a donné lieu à de refrain populaire. *Voz populi, voz Dieu!* La voix du peuple, c'est la voix de Dieu)

Dernières nouvelles du Chili

Par el *Mercurio* del Vapeur nous voyons qu'il y avait eu un changement complet de ministere, qui avait produit dans ce pays une satisfaction générale.

On espère qui Pavenement de nouveaux Ministres, remissant ils en pathi s en peuple Chilien, ferait renaitre la tranquilité et la confiance dans cette République. La prudent, Patriotisme et le patriotisme qui distinguent les nouveaux ministres, font aussi augurer une ere de paix, de progrès et de prospérité pour ce beau pays.

Des félicitations chaleureuses ont été adressé à cette occasion par son Excellence Don Jacob Juan Perez actuel Président du Chili.

Loi de Douane.

Le Sénat et la chambre des Députés de la Nation Argentine réunis en Congrès, ont sanctionné la loi suivante:

CHAPITRE PREMIER.

Entrée maritime.

Art 1.° Sont libres de tous droits à leur introduction par les ports de mer et en limites, les pierres précieuses qui ne sont pas enchâssées, les supplémentaires, les livres typographiques, les livres et les journaux les animaux pour la reproduction, les plantes et les arbres, les fruits frais, le bois à chauffer le charbon de bois, de pierres, et généralement tous les articles exclusivement destinés à l'exploitation des mines et à celle des salines.

2.° Payeront un 5 p$ de valeur, fort & l'argent travaillé, tous les autres articles prohibés, sont ils de toute espèce, dont la sortie ne soit pas défendue par les lois existantes et qui ne soient pas spécialement destinés par la présente loi à être exportés.

3.° Payeront un 5 p$ de valeur, fort & l'argent travaillé, tous les autres articles prohibés, sont ils de toute espèce, dont la sortie ne soit pas défendue par les lois existantes et qui ne soient pas spécialement destinés par la présente loi à être exportés.

4.° Payeront un quinze pour cent, les étoffes de laine, fil et coton, les cuirs tannés et travaillés, les ouvrages travaillés à l'exception de Por et de l'argent, les vêtements confectionnés et la chaussure, le papier, à exception de celui d'imprimerie, quelle que soit la qualité les instruments et outils à main, les fers, les aciers, et tous les autres articles non compris dans les autres dispositions de cette loi

Art 5.° Payeront *un vingt pour cent* le Sucre, le Riz, le Café, le Thé, le Cacao, l'huile d'olive, le sel de table et tout article de comestible, les vins et toutes les spiritu mes en général.

Art 6.° Sont exceptés de l'article antérieur le thé qui paiera 12 rs. par livre, la farine de, de par quintal, et la maiz me paiera par Emfarge proportion par terre du maiz et de la farine de maiz, les légumes secs.

7.° Le droit de sortie en marchandises pour les marchandises de l'etche ature e sera de cinq cents mes pour les sols de l'arr. de pesos et par tout équivalent en espèces étrangères, suivant les cours les cotés que fixera le P. E.

8.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

9.° Pour les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

9.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

10.° Pour les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

11.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

12.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

13.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

14.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

15.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

16.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

17.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

18.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

19.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

20.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

21.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

22.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

23.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

24.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

25.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

26.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

27.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

28.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

29.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

30.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

31.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

32.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

33.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

34.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

35.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

36.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

37.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

38.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

39.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

40.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

41.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

42.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

43.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

44.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

45.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

46.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

47.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

48.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

49.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

50.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

51.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

52.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

53.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

54.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

55.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

56.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

57.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

58.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

59.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

60.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

61.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

62.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

63.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

64.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

65.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

66.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

67.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

68.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

69.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

70.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

71.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

72.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

73.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

74.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

75.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

76.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

77.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

78.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

79.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

80.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

81.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

82.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

83.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

84.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

85.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

86.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

87.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

88.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

89.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

90.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

91.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

92.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

93.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

94.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

95.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

96.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

97.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

98.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

99.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

100.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

101.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

102.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

103.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

104.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

105.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

106.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

107.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

108.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

109.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

110.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

111.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

112.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

113.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

114.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

115.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

116.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

117.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

118.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

119.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

120.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

121.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

122.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

123.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

124.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

125.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

126.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

127.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

128.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

129.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

130.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

131.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

132.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

133.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

134.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

135.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

136.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

137.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

138.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

139.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

140.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

141.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

142.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

143.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

144.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

145.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

146.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

147.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

148.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

149.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

150.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

151.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

152.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

153.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

154.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

155.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

156.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

157.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

158.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

159.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

160.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

161.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

162.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

163.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

164.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

165.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

166.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

167.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

168.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

169.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

170.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

171.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

172.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

173.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

174.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

175.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

176.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

177.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

178.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

179.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

180.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

181.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effectivement quand ils sortiront de la douane.

182.° Les liquides en bouteilles, on accordera un cinq pour cent de casse, dans le cas où il ne contiendrait pas aux intérêts et dépêches, ce qui sera vérifié en Douanes.

183.° Les liquides en barriques seront mesurés et notifiés au moment de la dépêche, et en la base seront payés d'après ce qu'ils contiendront effect

ENGLISH SEMINARY
For Young Ladies,

Tuesday, Oct. 1.

The undersigned begs leave to announce to the public that, from the first of September the house in which the English Seminary will be removed to the more spacious one in the No. 7, calle Temple, where will be carried on the same system of education, both in branches, languages, accomplishments, and in demand staff of experienced teachers, as the present one, on which account to continue with such encouragement, will be most respectfully solicited.

Calle No. 46 bis, for some years principal teacher in the English seminary, will leave the care and direction of the new establishment.

The extensive premises of the present establishment to be given through the first of next month.

Applications for boarding pupils, terms, and prospectus of the studies, can be had at the present establishment, calle No. 46 bis.

The undersigned having occasion to leave the professional services of Mrs. Davis, by retirement from England, has much pleasure in recommending her to the notice of the public, and that of families in particular, as a lady in every way qualified to undertake the education of young ladies, and from her long residence in this country, and perfect knowledge of the Spanish language, she will be found a most valuable acquisition to any family requiring the services of a governess.

Buenos Ayres, Sept. 1, 1862.

EXCELSIOR
Music Rooms,

No. 7, Calle Temple.

The Concert of Professor Rivola, which is now known to be positively the last he will ever give in this city, will take place at the above rooms, on Friday, the 3rd of October, at half-past eight o'clock precisely, when he will be assisted by the following artistes:

Mrs. Fanny Stockton,
Mr. Charles Hill,
Signor Rivola.

Conductor,
Signor Bianchi.

Tickets may be had at the music rooms, and at the principal music stores.

THE LONDON ASSURANCE,
INCORPORATED BY ROYAL CHARTER,
1720.

FOR INSURING BUILDINGS,
GOODS, &c. IN HAVANA,
and
VESSELS IN PORT OR AT SEA,
From loss or Damage by Fire.

DIRECTORS.

Chairman,
Sir Moses Montefiore, Esq.
Deputy Chairman,
Thomas Farncomb Greene, Esq.
Charles Baring Young, Esq.
Edward Bicknell, Esq.
Richard Hartopp Jebb, Esq.
Charles Lushington, Esq.
Henry Lancelot Holland, Esq.
Charles Frederick Cautley, Esq.
Sir Edward Colebrooke, Bart.
Sir Thomas Fowell Buxton, Bart.
Sir Walter James, Bart.
Sir Charles Forbes, Bart.
Sir Thomas Neave, Bart.
Sir Thomas Baring, Bart.
Sir Antonio Brady, Knt.
Sir Thomas Erskine Perry, Knt.
Sir Thomas Phillips Gage, Bart.
Sir Thomas Dyke Acland, Bart.
Sir Thomas Hesketh, Bart.
Sir Thomas Chambers, Knt.
Sir Thomas Bernard, Bart.
Sir Thomas Wilson, Knt.
Sir Thomas Bateman, Bart.
Sir Thomas Hyde Page, Knt.
Sir Thomas Hyde Page, Knt.
Sir Thomas Hyde Page, Knt.

Secretary,
Thomas Farncomb Greene, Esq.

Agents at Havana,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Matanzas,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Cardenas,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Cienfuegos,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Trinidad,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Sagua la Grande,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Nuevitas,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Gibara,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Baracoa,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Manzanillo,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Santiago de Cuba,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Guantanamo,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Puerto Principe,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Nuevitas,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Gibara,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Baracoa,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Manzanillo,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Santiago de Cuba,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Guantanamo,
Messrs. Drake Brothers.

Agents at Puerto Principe,
Messrs. Drake Brothers.

Sherry! Sherry!
A Great Failing to Farmers,

at Drake's Counting House.

At Drake and Walker's, Corredores, No. 2, Calle de la Mercaderes, will be found a large assortment of

Sherry Wines and Brandies,

of superior quality.

DRAKE and WALKER.

FOR VALPARAISO.

To sail on or about the 15th of October, the fine A1 copper fastened barque

ANNA,

Burthen 400 tons, Thos. Hall, master. This vessel has been built for the Chilian trade, and is now loading at Cardenas. For freight or passage apply to the Captain on board, or to

THOMAS & NIXON,
Calle Obispo, No. 220.

WANTED.

A good cook, who can be well recommended. Apply at 4 Cuba square.

TO BE SOLD,

A splendid new Piano Forte, by Broadwood, London, with all the latest improvements. Can be seen at No. 4 Cuba square.

WANTED,

A good cook, who can be well recommended. Apply at 4 Cuba square.

TO BE SOLD,

A splendid new Piano Forte, by Broadwood, London, with all the latest improvements. Can be seen at No. 4 Cuba square.

The South Down
Sheep Company,

Assurance for Cattle in Stock.

No charge for Policy.

The undersigned have been appointed Agents for the above Company, and are prepared to effect Insurances on Cattle in Stock, at the following rates:

Against Fire, Lightning, and Theft, 1 per cent.
Against Fire, Lightning, Theft, and Accidents, 2 per cent.

Applications to be made to the undersigned, at their office, Calle de la Mercaderes, No. 2.

DRAKE and WALKER.

LONDON UNITY LIFE.

DRAKE and WALKER, Agents.

CAPITAL £5,000,000.

Insurances effected on Lives, Annuities granted, Endowments for Children, Reversionary Assurances, &c.

Applications to be made to the undersigned, at their office, Calle de la Mercaderes, No. 2.

DRAKE and WALKER.

GEORGE LEACH & CO.,
Bankers,

LA BELLE EPARGNE AND CO,
Bankers,

Have removed to No. 1 Calle de la Mercaderes, corner of Calle Obispo.

Agents at Cape Town, &c.

TO BE SOLD,

A splendid new Piano Forte, by Broadwood, London, with all the latest improvements. Can be seen at No. 4 Cuba square.

WANTED,

A good cook, who can be well recommended. Apply at 4 Cuba square